



*mis en ligne le 15/05/2023*

**ARRETE N° 23-20 DONNANT DELEGATION DE SIGNATURE  
A Mme Laetitia BOISSEAU  
11<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée à l'Autonomie**

**LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 confiant la présidence du Conseil départemental à Mme Marie-Christine CAVECCHI ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1er** : Délégation est donnée à Mme Laetitia BOISSEAU, pour me représenter au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation de la ville de Taverny qui se réunira le 16 mai 2023 à 14h00 et pour signer la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

**ARTICLE 2** : Mme Laetitia BOISSEAU fait appel à la Direction Générale des Services pour l'exercice de cette délégation et en rend compte à la Présidente du Conseil départemental.

**ARTICLE 3** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur valdoise.fr.

Fait à CERGY-PONTOISE, le

15 MAI 2023

Marie-Christine CAVECCHI